BAIE COULISSANTE NEUF – 2 RAILS KL-BC 2R

Votice 20503 Septembre 2023

AIDE A LA POSE CHASSIS EN REPRISE DE DOUBLAGE

NOTA

La mise en œuvre doit être effectuée en respect des règles, normes et DTU en vigueur.

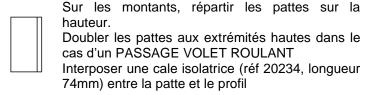
Un réglage final des menuiseries avant réception est obligatoire

- 1 REPARTITION DES FIXATIONS
- MISE EN PLACE DES FIXATIONS ET ETANCHEITE A REALISER AVANT MISE EN PLACE DE LA BAVETTE – Cas sur allège maçonnée
- 3 MISE EN PLACE DES FIXATIONS ET ETANCHEITE A REALISER AVANT MISE EN PLACE DE LA BAVETTE Cas au sol fini
- MISE EN PLACE DE LA BAVETTE ET ETANCHEITES COMPLEMENTAIRES
- 5 MISE EN PLACE DES BOUCHONS SUR LES MONTANTS DORMANTS
- 6 MISE EN PLACE DES BOUCHONS BAS SUR LES MONTANTS RENFORCES (4 VANTAUX)
- 7 GONDAGE DES VANTAUX
- REGLAGE EVENTUEL DE LA HAUTEUR DES GALETS
- 9 MISE EN PLACE DES CACHES SUR LES MONTAUX CENTRAUX
- 10 MISE EN PLACE DE LA PIECE ANTI-DEGONDAGE SUR LES MONTANTS SERRURE
- 11- POSE DE LA BUTEE
- 12 MONTAGE DES POIGNEES

Pour le bon fonctionnement et la bonne étanchéité du châssis coulissant, il est impératif que la mise en œuvre des dormants soit parfaite.

En particulier:

- 1) les montants doivent être d'aplomb et les traverses de niveau. Dans ces deux cas un écart de +/- 1mm sur l'aplomb et le niveau est un maximum
- 2) le calage de la traverse basse doit reprendre les charges sur chacun des rails. Ce calage est OBLIGATOIRE (exigence DTU).







Sur les montants au droit de la gâche centrale, mettre une PATTE A GOUSSET Interposer une cale isolatrice (réf 20234, longueur 74mm) entre la patte et le profil Dans le cas de l'option CPI (coulissant piloté) mettre cette patte en haut face au crochet réglable coté vantail motorisé



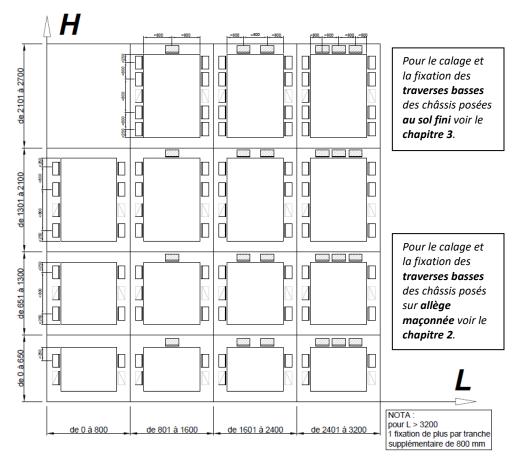


En partie haute, mettre des pattes s'il n'y a pas de passage pour volet roulant. La fixation de ces pattes à la traverse haute se fait avec des clameaux au lieu de vis



Pour le calage et la fixation des traverses basses des châssis posées au sol fini voir le chapitre 3.

Pour le calage et la fixation des **traverses basses** des châssis posés sur **allège maçonnée** voir le **chapitre 2**.



Référence des pattes :

Doublage	100 (sans VR)	100 (avec VR) 110 120	130 140	160	180	200
	20260	20261	20262	20263	20272	20264
en montant	20265	20266	20267	20268	20273	20269
en traverse basse	20265	20266 OU 20265 (cas de l'appui de 120 déporté)	20265	20265	20265	20265

Mise en place des fixations et étanchéité à réaliser avant mise en place de la bavette – Cas sur allège maçonnée

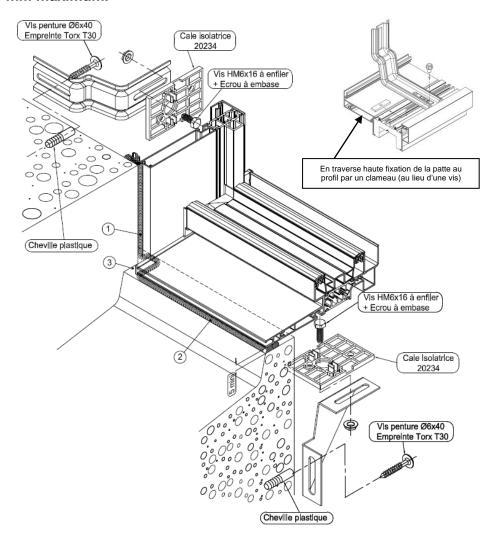
1) Cas du vantail < à 100 kg

2

Fixation basse par vis penture et cheville plastique

Patte à gousset + cale isolatrice 20234.

Répartition à 150 mm des extrémités et avec un entraxe de 350 mm maximum.

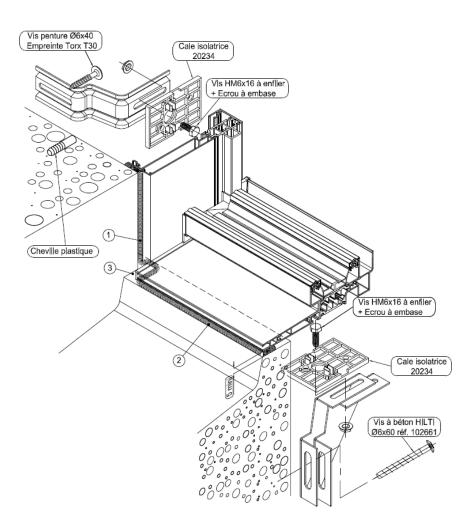


2) Cas du vantail entre 100 et 140 kg

Fixation basse par vis béton Hilti 6 x 60

Double patte à gousset (2 pattes empilées) + cale isolatrice 20234.

Répartition à 150 mm des extrémités et avec un entraxe de 350 mm maximum.

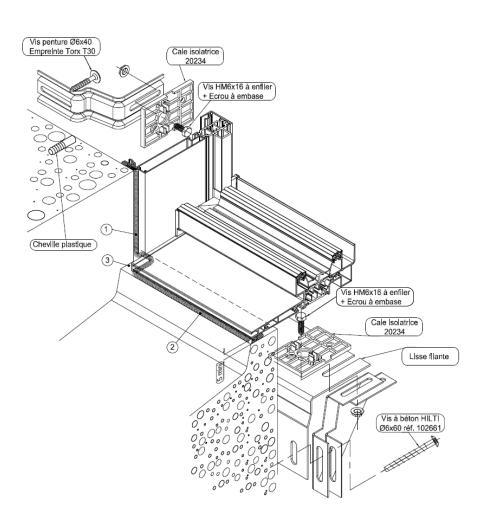


3) Cas du vantail entre 140 et 180 kg

Fixation basse par vis béton Hilti 6 x 60

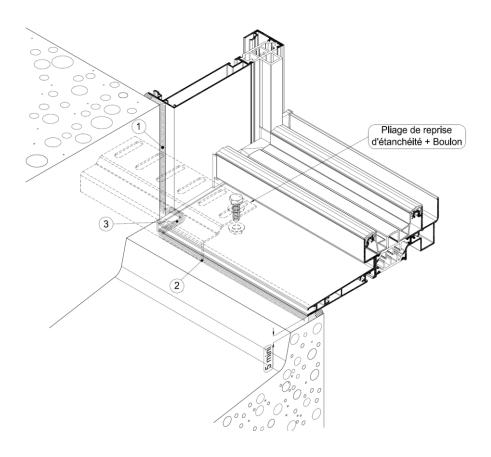
<u>Lisse filante</u> + <u>double</u> patte à gousset (2 pattes empilées) + cale isolatrice 20234.

Répartition à 150 mm des extrémités et avec un entraxe de 300 mm maximum.



4) Dans tous les cas

- ① ②– Réaliser un cordon continu d'étanchéité (agréé SNJF) sur fond de joint et sur la périphérie entre dormant et maçonnerie.
- ③ − Il ne doit pas y avoir de discontinuité entre le cordon ① et ②. En cas de pose sur appui non déporté et en l'absence de lisse, mettre en place au préalable le pliage de reprise d'étanchéité réf. 20376.



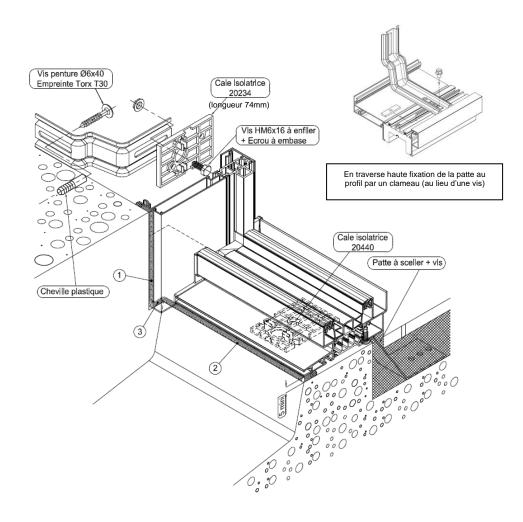
Le pliage n'est pas à mettre en place dans le cas d'utilisation d'une lisse filante.

Mise en place des fixations et étanchéité à réaliser avant mise en place de la bavette – Cas au sol fini

- ① ②– Réaliser un cordon continu d'étanchéité (agréé SNJF) sur fond de joint et sur la périphérie entre dormant et maçonnerie.
- 3 Il ne doit pas y avoir de discontinuité entre le cordon ① et ②

Clipper une cale isolatrice (réf 20440, longueur 75mm) sous le profil à côté de chaque patte.

Répartition à 150 mm des extrémités et avec un entraxe de 350 mm maximum.

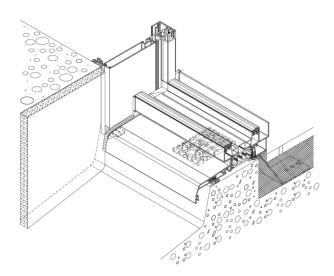


Mise en place de la bavette et étanchéités complémentaires

- Mettre en place les embouts à chaque extrémité de la bavette.
- Les embouts sont sécables afin de s'adapter à la taille de la bavette.

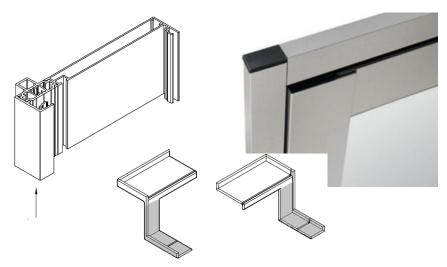


 Mettre en place la bavette avec son joint de retenue dans le logement de la pièce d'appui.



 Réaliser un cordon continu d'étanchéité (agréé SNJF) entre l'extrémité de la bavette et le tableau maçonné. Le prolonger dans l'angle du profil d'appui et du montant.

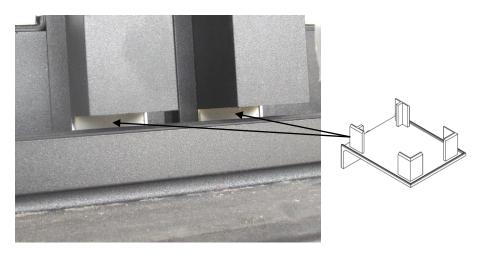
Mise en place des bouchons sur les montants dormants



Déligner la partie grisée des bouchons puis les coller aux extrémités des montants dormants (Bouchons optionnels).

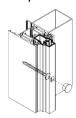
6

Mise en place des bouchons bas sur les montants renforcés (4 vantaux)



Mettre en place les bouchons avant le gondage des ouvrants

- Mettre en place les vantaux en commençant par le vantail semi-fixe (sur le rail extérieur) puis le vantail de service (sur le rail intérieur)
 - Cas du 4 vantaux
 - AVANT GONDAGE, dévisser le profil de jonction
 - GONDER puis revisser le profil



- Attention : lors de cette opération, tenir les vantaux le plus verticalement possible afin de ne pas rayer la traverse haute.
- Arracher les pièces plastiques rouges bloquant le(s) crochet(s) de la crémone.

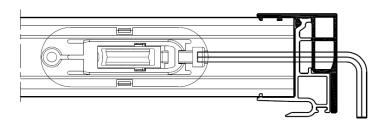
Réglage éventuel de la hauteur des galets

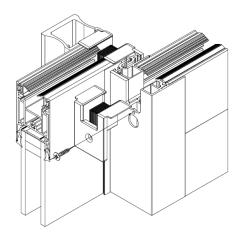
Si nécessaire il est possible sur chaque vantail, de régler la hauteur des galets situé coté montant chicane.

Pour les vantaux > 60 kg, le galet coté montant serrure est également réglable.

Ce réglage s'effectue à l'aide d'une clé 6 pans de 5mm <u>AUSSITÔT</u> le gondage des vantaux.

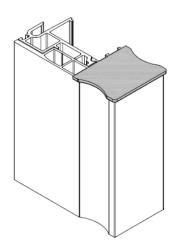
Pour effectuer ce réglage, il faut soulager le poids du vantail.





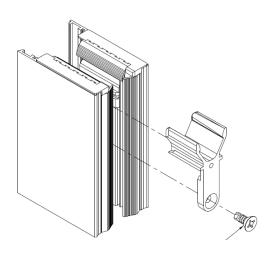
En haut et en bas :

 Fixer les pièces 102001 par vis à tôle TF 3,9x13 en les positionnant sur les grugeages des montants.



Coller les bouchons sur les montants centraux renforcés. (Bouchons optionnels).

Mise en place de la pièce anti-dégondage sur les montants serrure



Mettre en place les anti-dégondages hauts avec les vis autoforeuses SR2 inox 4.8x13 fournies

En cas de démontage retirer la vis, la visser dans le petit trou juste audessus et tirer à l'aide d'une pince.

11 Mise en place de la butée

Se reporter à la notice fournie avec la butée

12 Mise en place des poignées

Se reporter aux notices fournies avec les poignées